

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 17 septembre 2014 à 17 heures à l'Auberge Madeli, à Cap-aux-Meules, sous la présidence de Jonathan Lapierre et à laquelle sont présents :

M. Jean-Guy Poirier, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Roch Audet, maire de Bonaventure

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Allen Cormier, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

Mme Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts

Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Jonathan Lapierre, maire des Îles

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller de Havre-aux-Maisons

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Mme Louise Langlois, maire de Chandler

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

M. André Boudreau, maire de Percé

Administrateur substitut, représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Richard St-Laurent, maire de Nouvelle

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Guy Gallant, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Daniel Côté, maire de Gaspé

Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Rodrigue Brousseau, maire de Petite-Vallée

Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Ainsi que :

M. Antoine Audet, directeur général de la Régie

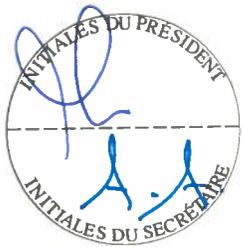
Mme Marie-Andrée Pichette, agente à la gestion et au marketing

M. Gilbert Scantland, directeur général de la CRÉGÎM

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

Mme Diane Lebouthillier, préfet

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

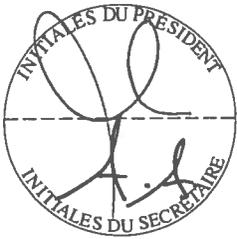


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2014 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations;
6. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
7. Prévisions financières 2015 (adoption);
8. Audiences de la Commission des transports du Québec (CTQ) concernant les diminutions de service demandées par Orléans express (adoption du mémoire);
9. Intégration du mandat du transport adapté en Haute-Gaspésie;
10. Implantation d'un service de transport collectif sur les Plateaux de la Matapédia;
11. Modification au règlement sur l'organisation du service (avis de motion);
12. Groupe de réflexion en transport du RESSORT;
13. Affaires nouvelles;
14. Date et lieu de la prochaine réunion;
15. Période de questions;
16. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Jonathan Lapierre, souhaite la bienvenue à tous.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Allen Cormier propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.

R14 – 35

RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R14 – 36

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Micheline Pelletier et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2013

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 16 juillet 2014 » est présenté.

R14 – 37

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUILLET 2014

IL EST PROPOSÉ par Roch Audet et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2014 tenue à Carleton-sur-Mer, tel que lu et présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

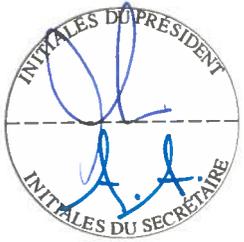
5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

Les états financiers et le rapport d'achalandage au 31 juillet 2014 sont présentés.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

6. COMPTES À PAYER ET LISTE DES COMPTES PRÉAUTORISÉS

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés est remise aux administrateurs. Le montant total au 31 juillet 2014 est de 163 932,34 \$.



No de résolution
ou annotation

R14 – 38

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Louissette Langlois et résolu d'adopter la liste de comptes à payer, au montant total au 31 juillet 2014 de 163 932, 34 \$, tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2015

La proposition de budget pour l'année 2015 est présentée. Le budget sera transmis aux signataires de l'entente intermunicipale (MRC de la Gaspésie et municipalité des Îles) pour approbation.

R14 – 39

RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET 2015

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy Poirier et résolu d'adopter le budget 2015 en vue de le transmettre aux signataires de l'entente intermunicipale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. AUDIENCES DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DU QUÉBEC (CTQ) CONCERNANT LES DIMINUTIONS DE SERVICE DEMANDÉES PAR ORLÉANS EXPRESS

Antoine Audet présente une synthèse des éléments entendus lors des audiences de la CTQ ainsi que le mémoire rédigé conjointement avec la CRÉ et déposé à Gaspé le 26 août 2014.

R14 – 40

RÉSOLUTION CONCERNANT LE MÉMOIRE DÉPOSÉ CONJOINTEMENT AVEC LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS GÎM AUX AUDIENCES DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (CTQ) LE 26 AOÛT 2014 À GASPÉ

IL EST PROPOSÉ par Guy Gallant et résolu d'adopter le mémoire rédigé et déposé conjointement par la Régie et la CRÉGÎM à la Commission des transports du Québec relativement au plan de rationalisation d'Autocar Orléans Express en Gaspésie.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. INTÉGRATION DU MANDAT DU TRANSPORT ADAPTÉ EN HAUTE-GASPÉSIE

Le document «Entente de service concernant l'organisation et la coordination d'un service de transport adapté en Haute-Gaspésie » est présenté.

R14 – 41

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ENTENTE DE SERVICE SUR L'ORGANISATION ET LA COORDINATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ EN HAUTE-GASPÉSIE

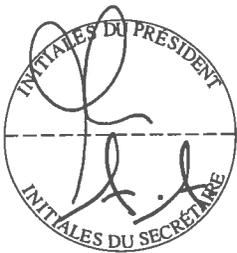
IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et résolu d'adopter l'entente de service entre la Régie et la MRC de la Haute-Gaspésie tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. IMPLANTATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF SUR LES PLATEAUX DE LA MATAPÉDIA

Le document «Offre de service – analyse des besoins en transport collectif des citoyens des municipalités du secteur Les Plateaux» du CIRADD est présenté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

11. MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR L'ORGANISATION DU SERVICE

Un dépôt d'avis de motion est demandé afin d'intégrer les points suivants au règlement sur l'organisation du service :

- Modification au trajet 22
- Nouveau trajet 31 et 32
- Mandat du transport adapté en Haute-Gaspésie

A14 – 03

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Rodrigue Brousseau, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du Règlement concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes sur le territoire de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

12. GROUPE DE RÉFLEXION EN TRANSPORT DU RESSORT

La problématique du transport des personnes fait partie des priorités ciblées lors de la fondation du RESSORT. Un groupe de travail s'est réuni à quelques reprises pour faire l'état de la question et cibler les pistes d'action. Le document « Bilan des réflexions » est présenté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Une demande d'intervention est faite par Guy Gallant en prévision d'une coupure de la subvention du projet de recherche-action du CIRADD « Pour une meilleure accessibilité au transport des personnes exclues ou en situation de pauvreté »

Le conseil d'administration accepte de signifier son appui au projet auprès de la CRÉ. Il est demandé qu'une lettre d'appui soit envoyée à la présidence de la CRÉ.

R14 – 42

RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPUI AU PROJET « POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ AU TRANSPORT DES PERSONNES EXCLUES OU EN SITUATION DE PAUVRETÉ » DU CIRADD

IL EST PROPOSÉ par Guy Gallant, administrateur, et résolu d'adopter l'appui officiel de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au projet de recherche-action du CIRADD « Pour une meilleure accessibilité au transport des personnes exclues ou en situation de pauvreté » et de signifier cet appui par l'envoi d'une lettre à la présidence de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

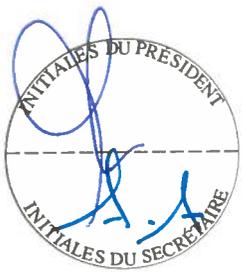
14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée, puisqu'aucun public n'est présent.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

15. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Selon le calendrier adopté, la prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 29 octobre prochain, dans la MRC Rocher-Percé.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R14 – 43

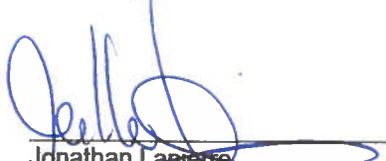
RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Daniel Côté et résolu que l'assemblée soit levée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,


Jonathan Lapierre

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,


Antoine Audet

08/12/2014
Date

10/12/2014
Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

22-10-2014
Date